

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 20 (1963)

**Heft:** [8]

**Artikel:** À travers le sport

**Autor:** Giroud, Claude

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-996464>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nés, n'aiment pas du tout le tabac. L'abus du tabac en période de gestation est depuis longtemps reconnu comme défavorable à l'embryon, mais des travaux plus complets, exécutés ces dernières années, montrent que le danger est grand, bien que les effets soient mal expliqués. Des expériences faites sur des animaux prouvent qu'une lapine qui a aspiré la fumée de 20 cigarettes donne naissance à dix fois plus de mort-nés qu'une lapine ordinaire et que les rejetons sont plus faibles et plus petits.

Pour la femme, il semble admis aujourd'hui que l'abus du tabac pendant la grossesse fait diminuer le poids des futurs nourrissons. Il expose aussi à la naissance de prématurés. Un médecin a pu noter 33 pour cent de prématurés chez les femmes fumant plus de 35 cigarettes par jour.

On n'a pas réussi à expliquer jusqu'ici pourquoi le tabac est nocif aux femmes enceintes ; l'hypothèse la plus généralement admise, c'est que la nicotine contenue dans la fumée des cigarettes provoquerait un phénomène vasoconstricteur réduisant les apports sanguins destinés au fœtus.

Toujours est-il que les femmes enceintes feront bien de s'abstenir du tabac pour la santé future de leur enfant. Au reste, il a été constaté que le nourrisson peut être lui aussi une victime du tabac. Le lait d'une femme fumeuse contient de la nicotine, qui provoque souvent des troubles nutritifs ou même des atteintes au système nerveux de l'enfant.

J.-R. Deléval  
Journal du Jura.

## A travers le sport

### Centenaire Pierre de Coubertin

Les manifestations qui rappelleront le centenaire de la naissance du baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes, se dérouleront en France durant la deuxième semaine d'octobre. Elles comprendront notamment :

Une séance solennelle à la Sorbonne, séance au cours de laquelle la plaque commémorative à la mémoire de Coubertin sera scellée dans le Grand Amphithéâtre, au lieu même où, en 1894, Pierre de Coubertin fit décider la rénovation des Jeux.

A cette séance solennelle seront invités, entre autres, tous les membres du Comité International Olympique, dont la réunion est prévue pour le 24 octobre à Nairobi. L'attribution du nom Pierre de Coubertin à une rue importante dans les principales villes françaises et aux principaux lycées spécialisés dans le mi-temps pédagogique et sportif.

L'apposition d'une plaque sur le château de Mirville, maison natale de Pierre de Coubertin et d'une plaque, rue Oudinot (Paris), où il vécut de longues années.

L'émission d'une série de timbres-postes.

Une superproduction de télévision dans le cadre de l'Eurovision.

La réalisation d'un buste de Coubertin qui sera érigé au stade Pierre de Coubertin, à Paris.

Diverses manifestations artistiques et sportives d'envergure.

Enfin l'UNESCO, fidèle à son idéal d'humanisme, a décidé de s'associer étroitement à la célébration du centenaire en plaçant la conférence internationale qui se déroulera les 28, 29 et 30 octobre sous le signe de cette célébration et d'une campagne mondiale en faveur de l'idéal sportif.

### Jeunesse de demain

M. Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, de France, au cours de sa récente conférence ayant pour thème « Vers la jeunesse de demain », a déclaré :

« La jeunesse n'attend pas seulement des études, du travail, le logement et des loisirs ; elle demande à être « reconnue ». Il faut l'aider à prendre conscience de ses problèmes et l'associer à tout ce qui se fait pour elle... »

Le bénévolat reste la base de notre système éducatif sportif. La réalité faisant loi, des pressions s'exercent, mal contenues par les pouvoirs publics, et les élites morales de notre pays, tendant à instituer un faux bénévolat, un mécénat intéressé. Or, seul l'Etat est capable de donner à chacun ses chances dans la justice et le respect le plus intransigeant des principes de l'olympisme et de l'éducation tout court »...

Puis M. Herzog a parlé du problème de « l'olympisme en péril », courant au gigantisme, au nationalisme, et à la politisation. « Une réforme est nécessaire pour ramener les Jeux olympiques à des dimensions plus humaines, qui réunissent maintenant 130 nations. Ils devraient être organisés en deux temps : une première sélection s'opérant aux cours des Jeux régionaux (asiatiques, africains, américains, européens, etc.), les Jeux olympiques proprement dits réunissant ensuite les sportifs qualifiés au cours de cette sélection.

Enfin, pour adapter l'amateurisme aux conditions actuelles, M. Herzog propose « un système de bourses d'éducation sportive établi dans chaque pays sur des normes olympiques par les institutions publiques ou privées ayant la charge de l'éducation. »

### Essai de planning pédagogique des activités physiques scolaires

Notre maître M. le prof. Paul Chailley-Bert, écrit en exergue de l'ouvrage précité, de M. B. Tissier, professeur au cours normal d'E. P. de la ville de Paris :

« Une œuvre homogène, fût-elle médiocre, fera plus pour le développement de la race que cent efforts éblouissants, mais disparates ».

Principe : former — éduquer — entraîner — récréer...  
— la contribution à l'enseignement général par une éducation psycho-motrice ;  
— l'organisation scientifique du travail ;  
— la recherche :  
— de l'adresse,  
— du geste optimum,  
— de l'adaptation à une situation donnée ;  
— le plus grand rendement dans le temps imparti :  
— annuellement, par un cycle précis d'activités,  
— hebdomadairement, par l'équilibre entre les leçons,  
— pour une leçon, par des « formes de travail » judicieusement choisies pour chaque genre d'exercices ;  
— la prise d'excellentes habitudes de travail ;  
— un bon maintien constant ;  
— l'acquisition par l'enfant d'un vocabulaire d'Education Physique ;  
— l'enchaînement logique des différentes activités ;  
— la progression pédagogique et biologique pour chaque groupe d'exercices ;  
— l'occupation organisée des moments de loisir.

### Se connaître soi-même et s'améliorer

M. Henri Talbot, Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, dans la préface de « La Table de Cotation des performances athlétiques », de Jean Letessier, écrit : « Les possibilités physiques de l'être humain ne sont certes pas infinies, mais il est avéré que leurs limites resteront inconnues, sans doute indéfiniment. C'est l'affaire du sport de haute compétition de permettre et de susciter cette progression... L'éducateur, lui, ne se propose pas un but aussi reluisant, ses efforts tendent à obtenir de ses élèves, non pas qu'ils atteignent « les sommets », mais qu'ils atteignent « leurs propres sommets ». Là se situe l'objectif constant de toute éducation. La formule est : « Connais-toi et améliore-toi ! ». Comment se connaît-on mieux qu'en chiffrant les

résultats obtenus, et mesurés non seulement selon les échelles particulières à chaque action, mais encore selon un barème déterminant la valeur intrinsèque de ces résultats ? Ainsi se trouve fixée la mesure d'une performance considérée en soi, quelle que soit la personne qui l'a accomplie. Ainsi se trouve également établie la valeur globale d'un individu, à un moment donné ».

### But de l'éducation physique

Le sport a son but, mais l'éducation physique a le sien. Seyboldt, Brunnhuber, définissent les deux tendances dans « Die Grundsätze der modernen Pädagogik in der Leibeserziehung — Opera Inedita des Deutschen Sportbundes ».

« Depuis une trentaine d'années, les lois physiques de la nature humaine constituent le champ de recherche préféré de la science du sport et spécialement de la médecine sportive. Leur objet est les lois physico-chimiques de l'organisme. Le but de ces recherches est de déterminer les limites de la puissance humaine et de mettre le corps dans les meilleures conditions. Les résultats de telles recherches vont surtout à l'avantage des records sportifs et de l'entraînement. Au contraire, le but immédiat de l'éducation physique, ce n'est pas l'action, mais l'homme. Nous ne cherchons aucune limite mais l'état de l'organisme jeune en vue d'une plus fructueuse action éducative ».

### Le sport

De « L'Homme saint » (janvier 1963, page 32), cette définition du sport proposée par Michel Bouet et concluant une analyse différentielle du jeu et du sport : « Le Sport est une activité institutionnelle de loisir, à participation corporelle primordiale, et à structures motrices rigoureusement spécialisées, s'exerçant pour elle-même, sur le mode compétitif, avec le souci essentiel d'accomplir une performance ».

M. Bouet commente en ces termes cette définition dont chaque mot est pesé :

« Qu'on veuille bien n'y voir point une doctrine, mais un simple outil pour la recherche objective ».

### Musée des sports

On étudie, au Ministère de l'Education Nationale de France, l'implantation d'un Musée des sports, à Paris, dans le cadre d'un stade olympique de 100 000 places. Il a été demandé aux concurrents engagés dans le concours organisé pour la construction de ce stade de dégager les surfaces nécessaires à la mise en place du musée.

### L'énigme du saut en longueur grec

Le savant hongrois Ferenc Mező, récemment décédé, s'est penché, et cette étude constitue en quelque sorte son « testament », sur l'énigme du saut en longueur grec. (Paru dans *Citius, Altius, Fortius*, la Revue du Comité olympique d'Espagne, 1962 — 2).

Phaylos, selon l'Anthologie grecque, aurait sauté en longueur 55 pieds, soit 17,62 m. ou 16,31 m., selon la longueur du pied adopté, en 498 avant notre ère ; Chionis, en 664, aurait réussi 52 pieds, soit 16,66 m. On pensa d'abord qu'il s'agissait d'une légende, puis d'un triple saut, puis de l'addition de trois essais. Mező apporte au dossier un passage de l'historien arménien Moïse de Corène, traitant de Varazdat qui fut olympionike en 369 de notre ère ; ce prince aurait franchi d'un bond un ruisseau, exécutant un saut de 22 pieds (soit environ 6,50 m.). Or Moïse de Corène aurait utilisé un texte d'Eusèbe où Chionis était crédité de 52 pieds, ramenant ce chiffre à 22 ; on entre ainsi dans le domaine du vraisemblable : un copiste aurait fait une erreur de transcription... Mais le plus étonnant est cette note de l'humaniste italien Scaliger (XVII<sup>e</sup> s.) où, commentant les 52 pieds attribués à Chionis, il écrit : « Ceci est invraisemblable, car personne, en un seul saut, ne peut dépasser 27 pieds (soit 7,99 m. ou 8,65 m. selon le pied). La coïncidence est remarquable. D'où Scaliger pouvait-il tenir cette estimation d'un record absolu si conforme aux résultats actuels ? Il ne le dit pas ; mais la seule hypothèse possible est que l'Italie de la Renaissance pratiquait le saut en longueur avec assez d'assiduité pour élaborer la notion de record absolu.

Tiré de *Education Physique et Sport*, Paris 1963.  
par Claude Giroud, prof.

## Qu'est-ce que le moniteur EPGS ?

Il serait intéressant de parcourir le pays, magnétophone en bandoulière, et de poser la question au hasard des rencontres. On peut imaginer, ou ne pas imaginer du tout, les réponses que l'on recueillerait. Pour l'heure, qu'il soit permis à un chef de district d'y répondre.

Le moniteur EPGS est l'homme qui, par dévouement, par idéal et par amour de la jeunesse, consacre une partie de ses loisirs au sport pour les jeunes.

Ici, c'est un jeune instituteur, plein d'élan et confiant, encore bercé d'illusions. Plus loin, un autre instituteur ayant déjà « de la bouteille », que l'expérience a formé mais qui n'a point perdu sa jeunesse ; là, un agriculteur, membre d'un club sportif ou un ouvrier épris de sport, un employé de bureau, un moniteur SFG, un entraîneur de football : autant de gens dont la profession remplit bien la journée et qui trouvent encore le temps de faire connaître à la jeunesse le besoin qu'ils ressentent eux-mêmes de pratiquer l'athlétisme et un sport favori.

Pourquoi donc « ont-ils le temps » alors que tant d'autres ne l'ont pas ? Je pense qu'il est à la fois aisé et difficile de répondre, car il faut bien reconnaître que le sport n'intéresse pas tout le monde. Il existe bien des gens se dévouant pour d'autres causes qu'ils estiment plus nobles, plus élevées, plus recherchées, comme la musique, le chant, la peinture, le théâtre, etc. Il y a ceux qui consacrent leurs loisirs aux œuvres sociales,

humanitaires, aux œuvres de secours et d'entraide. Toutes ont droit à la reconnaissance, à la considération. Il serait parfaitement ridicule de penser qu'il n'y a que dans le sport qu'on rencontre dévouement et mérites. Ceci étant bien défini, avouons qu'il existe des humains qui n'auront jamais le temps de se consacrer à autre chose qu'à ce qui est strictement leur profession. Ceux-là, il faut les plaindre.

Revenons à nos moniteurs pour dire que le bon moniteur, quelle que soit sa profession, trouve toujours le temps nécessaire pour donner son cours ou entraînement de base.

S'il dispose de belles installations, ce sera parfait, mais le bon moniteur n'en a pas un besoin absolu, car il a en lui tout ce qu'il faut. Donnez à un mauvais moniteur les meilleures installations ; il n'en sortira pas grand chose.

Le bon moniteur n'est « jamais vieux », eût-il même soixante-dix ans. Le poids des ans ne compte pas, mais bien la façon de les porter. Le secret de sa jeunesse est dans le dévouement, sa joie de vivre dans le don de soi et le succès dans l'amour du prochain.

Nous pouvons transposer ces constatations dans d'autres activités, cela restera juste et vrai.

Il n'est pas exclu qu'un jour j'entreprene l'expérience du magnétophone. Dans ce cas, je vous en donnerais des nouvelles.

Luy.